



PricewaterhouseCoopers  
Ivoire Trade Center, Bâtiment D  
4ème étage, Angle rue Booker  
Washington - Blvd Hassan II, Cocody,  
01 B.P. 1361, Abidjan 01,  
Côte d'Ivoire  
Téléphone : (225) 27 20 22 57 53  
Fax : (225) 27 20 21 42 97

**mazars**

Immeuble Longchamp  
2 boulevard Roume  
Plateau  
01 BP 3989  
Abidjan 01  
Côte d'Ivoire  
Tel : +225 27 20 31 77 00

**SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS  
(SAPH), S.A.**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS - SYSCOHADA**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022)**

PricewaterhouseCoopers  
Ivoire Trade Center, Bâtiment D  
4ème étage, Angle rue Booker  
Washington - Blvd Hassan II, Cocody,  
01 B.P. 1361, Abidjan 01,  
Côte d'Ivoire  
Téléphone : (225) 27 20 22 57 53  
Fax : (225) 27 20 21 42 97

Immeuble Longchamp  
2 boulevard Roume  
Plateau  
01 BP 3989  
Abidjan 01  
Côte d'Ivoire  
Tel : +225 27 20 31 77 00

---

Aux Actionnaires  
Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH), S.A.  
Société anonyme  
Abidjan, Zone Portuaire  
01 BP 1322  
Abidjan 01  
Côte d'Ivoire

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS - SYSCOHADA**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022)**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH), S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

### **I. Audit des états financiers annuels**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH), S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie ainsi que les notes annexes.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable OHADA.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles du Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA qui s'appliquent à l'audit des états financiers annuels, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

**SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.**  
Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels - SYSCOHADA  
(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Points clés de l'audit**

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période écoulée. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Nous avons déterminé que les points décrits ci-après constituent les points clés de l'audit qui doivent être portés à votre attention et communiqués dans notre rapport.

#### **Évaluation des actifs agricoles**

Les actifs agricoles (hors pépinières) figurant dans le patrimoine de la société s'élèvent en valeur brute à 67 295 millions de FCFA au 31 décembre 2022, soit plus de 30% du total bilan. Ces actifs agricoles sont constitués des plantations en production d'une valeur brute de 55 313 millions de francs CFA et les plantations en cours (immatures) qui se chiffrent à 11 982 millions de francs CFA.

Les plantations en production sont évaluées au coût des plantations immatures à leur date d'entrée en production. Le transfert d'un bloc d'immature à un bloc en production est effectué sur la base des travaux de la Direction des Opérations Agricoles. Les plantations encours font référence aux dépenses relatives à la mise en place des plantations. Elles sont constituées des travaux de préparation des parcelles, de mise en terre des pépinières et d'entretien jusqu'à maturité des plantations.

Nous avons considéré que les actifs agricoles constituent un point clé d'audit en raison de leur valeur significative dans les actifs de la société et des risques liés à la réalité et à la correcte évaluation des travaux considérés pour sa valorisation.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des actifs agricoles, de même que des compléments d'informations sur les détails de ce poste des états financiers annuels, sont décrits dans la note 3A des notes aux états financiers annuels.

Les diligences ci-après ont été mises en œuvre pour le contrôle de la correcte évaluation de ces actifs au bilan de la société au 31 décembre 2022 :

- Analyse critique des procédures de contrôle interne qui sous-tendent l'imputation des dépenses incorporées aux coûts de production des actifs concernés ;
- Contrôle du caractère incorporable des dépenses imputées aux coûts de production des actifs concernés ;
- Contrôle de cohérence des augmentations des immobilisations agricoles encours avec la production immobilisée de la période ;
- Analyse et contrôle de la justification des charges transférées en production immobilisée ;
- Contrôle des dotations aux amortissements des actifs agricoles mis en production ;

**SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.**

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels - SYSCOHADA  
(Exercice clos le 31 décembre 2022)

---

- Rapprochement des mouvements comptables (transferts et sorties) sur les actifs agricoles à l'état de suivi des opérations agricoles tenu à jour par la Direction des Opérations Agricoles de la société.

***Évaluation du stock de matières premières***

Le stock de fonds de tasses (latex coagulé) est spécifique au secteur d'exploitation agro-industrielle du caoutchouc naturel.

Il a une valeur brute de 26 150 millions de FCFA au 31 décembre 2022, soit environ 55,39% de la valeur brute totale de l'ensemble des stocks détenus par SAPH, S.A et 14,22 % du total bilan à cette date.

Le fond de tasse, humide par nature, fait l'objet d'un suivi physique et en valeur en équivalent caoutchouc sec (Dry Rubber Content ou DRC). Ce processus fait appel à l'utilisation d'un taux de DRC estimé sur la base de relevés historiques, pour la gestion physique des mouvements, avec des corrections systématiques reposant sur les données réelles post-usinage recueillies (DRC effectifs).

L'application des principes de gestion physique du stock, de mesure et de correction du DRC adoptés par la société est déterminante pour la fiabilité des valeurs du stock et des consommations de matières premières reflétées dans les états financiers. La Direction et le Conseil d'Administration accordent une attention particulière au suivi et au traitement des écarts DRC.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation de matière premières, de même que des compléments d'informations sur les détails de ce poste des états financiers annuels, sont décrits dans la note 6 des notes aux états financiers annuels.

Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes pour le contrôle de la correcte valorisation de ces actifs au bilan de la société au 31 décembre 2022 :

- Analyse critique des procédures de contrôle interne qui sous-tendent l'imputation des dépenses incorporées à la production propre de caoutchouc ;
- Vérification de la permanence des procédures de gestion du stock de fonds de tasses et test de leur mise en œuvre ;
- Vérification que l'audit interne a procédé à des contrôles systématiques incluant un bouclage du stock de fonds de tasses et exploitation des conclusions de ces travaux ;
- Obtention et corroboration des explications de la variation entre le DRC estimé et le DRC effectif ;
- Assistance à l'inventaire physique du stock de matières premières sur les sites de stockage significatifs et vérification que les quantités physiques traduisaient les mouvements enregistrés convenablement affectés du taux DRC ;
- Revue des calculs détaillés de valorisation du stock de matières premières acquis auprès des producteurs indépendants, au regard des prix d'achat officiels (APROMAC) et des frais d'achat imputés dont nous avons vérifié la réalité et la cohérence.

**SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.**  
Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels - SYSCOHADA  
(Exercice clos le 31 décembre 2022)

## **Responsabilités du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit relatives aux états financiers annuels**

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH), S.A.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable OHADA ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'Administration au travers du comité d'audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

## **Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe I du présent rapport des commissaires aux comptes.

## **II. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière, mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

**SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.**

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels - SYSCOHADA  
(Exercice clos le 31 décembre 2022)

D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Abidjan, le 01 juin 2023

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers



Souleymane SORO  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

Mazars Côte d'Ivoire, S.A.



Zana KONÉ  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

**SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.**

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels - SYSCOHADA  
(Exercice clos le 31 décembre 2022)

**ANNEXE I PORTANT RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.  
Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et celles qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et des réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour saisir les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournit une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion ;
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

**SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.**

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels - SYSCOHADA  
(Exercice clos le 31 décembre 2022)

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;

**SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.**

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels - SYSCOHADA  
(Exercice clos le 31 décembre 2022)

---

- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

**SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS  
(SAPH), S.A.**

**ETATS FINANCIERS ANNUELS - SYSCOHADA**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022)**

Dénomination sociale de l'entité : SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS  
 Adresse : ABIDJAN TRICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 1322 ABIDJAN 01 - COTE D'IVOIRE  
 N° de compte contribuable (NCC) : 0105337 H  
 N° de télédéclarant (NTD) : 8091074031194

BULAN SYSTEME NORMAL  
 PAGE 1/1

Sigle usuel : SAPH  
 Durée (en mois) : 12  
 N° de SIREN : 31/12/2022  
 Exercice clos le : 31/12/2022

### BILAN

REF	ACTIF	NOTE	EXERCICE AU 31/12/N			REF	PASSIF	NOTE	EXERCICE AU 31/12/N-1		NET	EXERCICE AU 31/12/N-1
			BRUT	AMORT et DEPREC.	NET				NET	NET		
AD	IMMobilisations incorporelles	3	12 884 991 704	4 194 445 631	8 690 546 053	8 675 814 875	CA	Capital	13	14 593 620 855	14 593 620 855	
AE	Frais de développement et de prospection						CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13			
AF	Brevets, licences, logiciels et droits similaires		4 235 687 549	4 194 445 631	41 241 898	26 510 720	CD	Primes liées au capital social	14	233 222 459	233 222 459	
AG	Fonds commercial et droit au bail		8 649 304 155		8 649 304 155	8 649 304 155	CE	Ecart de réévaluation	3e			
AH	Autres immobilisations incorporelles						CF	Réserves indisponibles	14	2 918 724 171	2 918 724 171	
AI	IMMobilisations corporelles	3	174 598 309 249	86 374 669 081	88 223 640 168	80 421 126 038	CG	Réserves libres	14	50 410 251 190	50 410 251 190	
AJ	Terrains (1)		970 415 014		970 415 014	970 415 014	CH	Report à nouveau (+ ou -)	14	16 636 737 654	6 262 817 220	
AK	dont Placement Net :							Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	15			
AL	Aménagements, agencements et installations		50 725 669 847	24 553 353 910	26 172 315 937	23 870 986 035	CJ		15	16 700 511 131	20 750 470 464	
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		11 430 875 669	8 028 926 938	3 401 948 731	3 391 479 694	CL	Subventions d'investissement	15			
AN	Matériel de transport		107 584 619 828	50 908 745 517	56 675 874 311	51 087 366 040	CM	Provisions réglementées	15	8 649 304 155	8 649 304 155	
AP	AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR IMMOBILISATIONS	3	8 747 044 641	8 747 044 641	3 347 142 645	3 347 142 645	CP ASSIMILÉES	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES	110 142 471 615	103 818 410 514		
AQ	IMMobilisations financières	4	764 595 540	75 910 699	688 684 841	251 439 341	DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	16 990 479 000	21 753 015 995	
AR	Titres de participation		11 500 000		11 500 000	11 500 000	DB	Dettes de location acquisition	16	1 841 432 947	1 223 387 124	
AS	Autres immobilisations financières		753 095 540	75 910 699	677 184 841	239 939 341	DD	Total dettes financières et ressources assimilées	16	180 456 023	119 956 492	
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILIÈRE		196 994 941 134	90 645 025 431	106 349 915 703	92 695 522 899	DF	TOTAL RESSOURCES STABLES	129 154 839 585	126 914 970 125		
BA	ACTIF CIRCULANT HAO	5					DH	Dettes circulantes HAO	5			
BB	STOCKS ET EN COURS	6	47 209 940 602	808 979 085	46 400 961 517	41 535 434 307	DI	Clients, avances reçues	7	153 469 382	33 253 972	
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILÉS		27 319 680 863	2 139 854 450	25 179 826 233	31 231 641 204	DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	19 708 517 381	13 233 662 858	
BH	Fournisseurs avances versées		17	1 183 102 165	245 555 848	937 546 317	DK	Dettes fiscales et sociales	18	11 358 490 764	9 370 142 756	
BI	Clients	7	20 446 256 334	1 545 712 001	18 900 544 933	25 871 623 736	DM	Autres dettes	19	425 569 317	220 816 311	
BJ	Autres créances	8	5 600 321 584	3 48 586 601	5 341 734 983	5 244 735 820	DN	Provisions pour risques à court terme	19			
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		74 529 621 285	2 948 833 535	71 580 787 790	72 767 075 511	DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT	31 646 046 844	22 857 875 907		
BQ	Titres de placement	9							5			
BR	Valeurs à encasser	10	5 282 000		5 282 000	4 679 500	DQ	Banques, crédits d'escompte	20			
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilées	11	5 988 617 439	34 972 574	5 953 644 865	2 822 162 420	DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	23 088 743 889	18 516 594 298	
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF		5 993 899 439	34 972 574	5 958 326 865	2 826 841 920	DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF	20	23 088 743 889	18 516 594 298	
BU	Ecart de conversion-Actif	12					DV	Ecart de conversion-Passif	12			
BZ	TOTAL GÉNÉRAL		277 518 461 858	93 628 831 540	183 889 630 318	168 289 440 330	DZ	TOTAL GÉNÉRAL	183 889 630 318	168 289 440 330		



Dénomination sociale de l'entité :

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS

Adresse :

ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 1322 ABIDJAN 01 - COTE D'

N° de compte contribuable (NCC) :

0105337 H

N° de télédéclarant (NTD):

8091074031194

Sigle usuel : SAPH  
Durée (en mois) : 12

BILAN

REF	ACTIF	NOTE	EXERCICE au 31/12/ N			EXERCICE AU 31/12/N-1
			BRUT	AMORT et DEPREC.	NET	
AD	<b>IMMobilisations INCORPORELLES</b>	3	<b>12 884 991 704</b>	<b>4 194 445 651</b>	<b>8 690 546 053</b>	<b>8 675 814 875</b>
AE	Frais de développement et de prospection					
AF	Brevets, licences, logiciels, et droits similaires		4 235 687 549	4 194 445 651	41 241 898	26 510 720
AG	Fonds commercial et droit au bail		8 649 304 155		8 649 304 155	8 649 304 155
AH	Autres immobilisations incorporelles					
AI	<b>IMMobilisations CORPORELLES</b>	3	<b>174 598 309 249</b>	<b>86 374 669 081</b>	<b>88 223 640 168</b>	<b>80 421 126 038</b>
AJ	Terrains (1) dont Placement Net:		970 415 014		970 415 014	970 415 014
AK	Bâtiments (1) dont Placement Net:	63 817 870	50 725 669 847	24 553 353 910	26 172 315 937	23 870 986 035
AL	Aménagements, agrémentements et installations		11 430 875 669	8 028 926 938	3 401 948 731	3 391 479 694
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		107 584 619 828	50 908 745 517	56 675 874 311	51 087 366 040
AN	Matériel de transport		3 886 728 891	2 883 642 716	1 003 086 175	1 100 879 255
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	3	8 747 044 641		8 747 044 641	3 347 142 645
AQ	<b>IMMobilisations FINANCIERES</b>	4	<b>764 595 540</b>	<b>75 910 699</b>	<b>688 684 841</b>	<b>251 439 341</b>
AR	Titres de participation		11 500 000		11 500 000	11 500 000
AS	Autres immobilisations financières		753 095 540	75 910 699	677 184 841	239 939 341
AZ	<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>196 994 941 134</b>	<b>90 645 025 431</b>	<b>106 349 915 703</b>	<b>92 695 522 899</b>
BA	<b>ACTIF CIRCULANT HAO</b>	5				
BB	<b>STOCKS ET ENCOURS</b>	6	<b>47 209 940 602</b>	<b>808 979 085</b>	<b>46 400 961 517</b>	<b>41 535 434 307</b>
BG	<b>CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</b>		27 319 680 683	2 139 854 450	25 179 826 233	31 231 641 204
BH	Fournisseurs avances versées	17	1 183 102 165	245 555 848	937 546 317	115 281 648
BI	Clients	7	20 446 256 934	1 545 712 001	18 900 544 933	25 871 623 736
BJ	Autres créances	8	5 690 321 584	348 586 601	5 341 734 983	5 244 735 820
BK	<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>74 529 621 285</b>	<b>2 948 833 535</b>	<b>71 580 787 750</b>	<b>72 767 075 511</b>
BQ	Titres de placement	9				
BR	Valeurs à encaisser	10	5 282 000		5 282 000	4 679 500
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	5 988 617 439	34 972 574	5 953 644 865	2 822 162 420
BT	<b>TOTAL TRESORERIE-ACTIF</b>		<b>5 993 899 439</b>	<b>34 972 574</b>	<b>5 958 926 865</b>	<b>2 826 841 920</b>
BU	Ecart de conversion-Actif	12				
BZ	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>277 518 461 858</b>	<b>93 628 831 540</b>	<b>183 889 630 318</b>	<b>168 289 440 330</b>

Dénomination sociale de l'entité :

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS

Adresse :

ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 1322 AB

Sigle usuel :

SAPH

N° de compte contribuable (NCC) :

0105337 H

Exercice clos le :

31/12/2022

Durée (en mois) :

12

N° de télédéclarant (NTD) :

8091074031194

**BILAN**

REF	PASSIF	NOTE	EXERCICE AU	EXERCICE AU
			31/12/N	31/12/N-1
CA	Capital	13	14 593 620 855	14 593 620 855
CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13		
CD	Primes liées au capital social	14	233 222 459	233 222 459
CE	Ecarts de réévaluation	3e		
CF	Réserves indisponibles	14	2 918 724 171	2 918 724 171
CG	Réserves libres	14	50 410 251 190	50 410 251 190
CH	Report à nouveau (+ ou -)	14	16 636 737 654	6 262 817 220
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		16 700 611 131	20 750 470 464
CL	Subventions d'investissement	15		
CM	Provisions réglementées	15	8 649 304 155	8 649 304 155
<b>CP</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>		<b>110 142 471 615</b>	<b>103 818 410 514</b>
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	16 990 479 000	21 753 015 995
DB	Dettes de location acquisition	16	1 841 432 947	1 223 587 124
DC	Provisions pour risques et charges	16	180 456 023	119 956 492
<b>DD</b>	<b>TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>		<b>19 012 367 970</b>	<b>23 096 559 611</b>
<b>DF</b>	<b>TOTAL RESSOURCES STABLES</b>		<b>129 154 839 585</b>	<b>126 914 970 125</b>
DH	Dettes circulantes HAO	5		
DI	Clients, avances reçues	7	153 469 382	33 253 972
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	19 708 517 381	13 233 662 868
DK	Dettes fiscales et sociales	18	11 358 490 764	9 370 142 756
DM	Autres dettes	19	425 569 317	220 816 311
DN	Provisions pour risques à court terme	19		
<b>DP</b>	<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT</b>		<b>31 646 046 844</b>	<b>22 857 875 907</b>
DQ	Banques, crédits d'escompte	20		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	23 088 743 889	18 516 594 298
<b>DT</b>	<b>TOTAL TRESORERIE-PASSIF</b>		<b>23 088 743 889</b>	<b>18 516 594 298</b>
DV	Ecart de conversion-Passif	12		
<b>DZ</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>183 889 630 318</b>	<b>168 289 440 330</b>



Dénomination sociale de l'entité : SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS  
 Adresse : ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 132:  
 N° de compte contribuable (NCC) : 01 05 337 H Exercice clos le : 31/12/2022  
 N° de télédéclarant (NTD) : 8091074031194

Sigle usuel : SAPH  
 Durée (en mois) : 12

COMPTE DE RESULTAT

REF	LIBELLES	(1)	NOTE	EXERCICE AU 31/12/N NET	EXERCICE AU 31/12/N-1 NET
TA	Ventes de marchandises	A	+ 21	2 650 654 056	9 392 400 301
RA	Achats de marchandises		- 22	-1 940 647 642	-7 664 765 022
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+ 6		
<b>XA</b>	<b>MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)</b>			<b>710 006 414</b>	<b>1 727 635 279</b>
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+ 21	218 016 352 508	195 887 849 481
TC	Travaux, services vendus	C	+ 21	3 261 724 133	2 818 122 627
TD	Produits accessoires	D	+ 21	492 498 074	696 088 232
<b>XB</b>	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)</b>			<b>224 421 228 771</b>	<b>208 794 460 641</b>
TE	Production stockée (ou déstockage)		-/+ 6	-2 491 035 538	2 576 958 183
TF	Production immobilisée		21	3 139 495 651	2 656 058 109
TG	Subventions d'exploitation		21		
TH	Autres produits		+ 21	1 121 778 175	237 021 799
TI	Transferts de charges d'exploitation		+ 12	531 870 246	337 665 040
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		- 22	-114 837 761 541	-111 115 273 641
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+ 6	5 068 412 991	3 276 324 764
RE	Autres achats		- 22	-26 295 687 850	-20 262 055 101
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+ 6	2 385 721 679	250 878 059
RG	Transports		- 23	-3 292 422 645	-3 042 965 378
RH	Services extérieurs		- 24	-18 213 236 232	-15 883 779 183
RI	Impôts et taxes		- 25	-8 676 937 581	-2 452 771 875
RJ	Autres charges		- 26	-2 147 224 270	-996 514 690
<b>XC</b>	<b>VALEUR AJOUTEE (XB +RA+RB) + Σ TE à RJ</b>			<b>58 773 554 214</b>	<b>56 711 241 705</b>
RK	Charges de personnel		- 27	-23 982 206 310	-21 312 919 832
<b>XD</b>	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)</b>			<b>34 791 347 904</b>	<b>35 398 321 873</b>
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations		+ 28	115 668 394	1 919 294
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		- 3C&28	-8 623 779 155	-7 842 181 829
<b>XE</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+ RL)</b>			<b>26 283 237 143</b>	<b>27 558 059 338</b>
TK	Revenus financiers et assimilés		+ 29	8 154 915	193 890 657
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+ 28		
TM	Transferts de charges financières		+ 12		
RM	Frais financiers et charges assimilées		- 29	-2 278 572 204	-2 748 931 604
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		- 3C&28		
<b>XF</b>	<b>RESULTAT FINANCIER Σ TK à RN</b>			<b>-2 270 417 289</b>	<b>-2 555 040 947</b>
<b>XG</b>	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)</b>			<b>24 012 819 854</b>	<b>25 003 018 391</b>
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+ 3D	61 221 076	14 046 600
TO	Autres Produits HAO		+ 30	6 307 125	38 612 745
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		- 3D	-570 907 387	-93 700 896
RP	Autres Charges HAO		- 30		
<b>XH</b>	<b>RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES Σ TN à RP</b>			<b>-503 379 186</b>	<b>-41 041 551</b>
RQ	Participation des travailleurs		- 30		
RS	Impôts sur le résultat		-	-6 808 829 537	-4 211 506 376
<b>XI</b>	<b>RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)</b>			<b>16 700 611 131</b>	<b>20 750 470 464</b>

(1) (+/-) : Solde débiteur "(-)", solde créditeur "(+)"

Dénomination sociale de l'entité :

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS

Adresse :

ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 1322 ABIDJAN 01 - COTE D'IVOIRE

N° de compte contribuable (NCC) :

0105337 H

Exercice clos le :

31/12/2022

Sigle usuel :

SAPH

N° de télédéclarant (NTD) :

8091074031194

Durée (en mois) :

12

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (TFT)

REF	LIBELLES	NOTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
ZA	Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A	-15 689 752 378	-8 354 843 211
FA	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FB	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		25 518 724 429	28 569 872 065
FC	- Variation d'actif circulant HAO (1)			
FD	- Variation des stocks		-4 865 527 210	-6 053 661 402
FE	- Variation des créances		6 051 814 971	-7 070 900 017
	+ Variation du passif circulant (1)		8 788 170 937	2 422 347 799
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles			
	FB+FC+FD+FE :	9 974 458 698	-10 702 213 620	
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (Somme FA à FE)	B	35 493 183 127	17 867 658 445
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-40 699 968	-1 177 409
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-21 995 282 179	-14 609 667 935
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-449 952 701	-18 635 000
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		61 221 076	14 046 600
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		12 707 201	54 500 000
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement $\Sigma$ FF à FJ	C	-22 412 006 571	-14 560 933 744
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux			
FL	+ Subventions d'investissement reçues			
FM	- Prélèvements sur le capital			
FN	- Dividendes versés		-10 376 550 030	-3 757 026 735
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres $\Sigma$ FK à FN	D	-10 376 550 030	-3 757 026 735
	Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
FO	+ Emprunts			
FP	+ Autres dettes financières diverses		1 192 778 477	896 517 062
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-5 337 469 649	-7 781 124 195
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers $\Sigma$ FO à FQ	E	-4 144 691 172	-6 884 607 133
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)	F	-14 521 241 202	-10 641 633 868
ZG	VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE (B+C+F)	G	-1 440 064 646	-7 334 909 167
ZH	Trésorerie nette au 31 Décembre 2022 (G+A)	H	-17 129 817 024	-15 689 752 378
	Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N			

[1] à l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation des créances sur cession d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple variation des créances sur subventions d'investissements reçues).